L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 JUILLET 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 16 JUILLET 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par W. L. Hodgson à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, deux résidences cottage en bois, au coin des rues Clouet et St-Claude; deux résidences cottage en bois au coin des rues Clouet et Marais sur chq. lots de terre dans le Troisième District.

Par R. Concrete, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, propriété de valeur sur le chemin de Gentilly, Troisième District; propriété No 354 rue St-Denis entre Erième et Washington, immeubles de John H. May.

Par le shérif à la Bourse des Négociants et des Manufacturiers, rue Royale, un lot de terre dans le 1er District, dans l'Ile borné par les rues Barataria, Polymnie, Carondelet et chemin Pelletit.

Exposition internationale de coton.

Maintenant que le succès financier de cette grande entreprise, qui doit avoir lieu en octobre prochain à Atlanta, Géorgie, paraît être assuré, sans aucun doute, par les souscriptions libérales faites au capital social, par le grand nombre d'entrées déjà inscrites, et par la certitude d'un nombre immense de visiteurs, parmi lesquels on comptera un personnage non moins grand que le marquis Lorne, gouverneur général du Canada, pour lequel on considérait exprès en ce moment un char des plus beaux qui aient jamais été faits, et un autre personnage plus grand encore, le président des Etats-Unis, dont le char est tout prêt d'avance, nous pouvons parler de cette affaire avec tout l'attention qu'elle mérite et nos abonnés pourront lire avec intérêt ce que nous avons à dire à ce sujet.;

Le certificat du mucle étant acquise, le comité exécutif, dans sa réunion régulière du 28 juin, a décidé à l'unanimité la rédaction de cette partie du règlement relatif aux objets exposés, qui requéraient le paiement de tout pied carré occupé dans le local, et la seule condition exigée sera le paiement d'un droit fixé à $25. En vertu de cette décision, tout négociant, marchand, ouvrier ou manufacturier du monde civilisé, pourra faire inscrire les articles de son exposition et réserver l'espace nécessaire en envoyant un demande formelle au comité de l'exposition internationale de coton, accompagnée de son check pour le droit d'entrée de $25, suivant les règlements amendés dont nous résumons le tableau :

Les produits du sol, les travaux d'art ou les exhibitions dans un but d'éducation seront admis en libre pratique, c'est à dire sans être sujets à aucun droit. Les marchands et manufacturiers, désirant faire une exposition collective des marchandises qu'ils ont en leur propre nom, pourront le faire en payant une seule entrée, et la récompense, s'il y a lieu, sera adjugée à la personne dont le nom sera inscrit pour cette exposition. On ne pouvait rien faire de plus libéral et les exposants n'auront pas à se plaindre. Mais continuons :

Cette exposition de coton se fera au Parc d'Oglethorpe, dans la ville d'Atlanta, et s'ouvrira le 5 octobre 1881 pour se fermer le 31 décembre suivant. Passons maintenant aux classifications :

Les quatre premiers départements concernent en articles concernant la fabrication des textiles. Les deux autres départements renfermeront tous les produits, tous les instruments et machines non relatifs à cette fabrication, et admettront tout produit du travail humain. Les six départements de classification se divisent pour l'exposition compétitive et pour les prix ou récompenses ainsi qu'il est dit ci-après :

Machines productives, instruments, procédés.—Produits naturels, textiles, etc.—Machines de fabrique, textiles, etc. —Manufactures, textiles, etc.—Produits naturels, divers articles.—Machines et manufactures, etc.

Les demandes de place devront être faites de bonne heure, afin d'assurer l'arrangement convenable des objets destinés à l'exposition, et pas plus tard que le 1er septembre, si c'est possible. Il ne sera levé aucun droit pour l'espace occupé, le payement de $25 suffisant pour tout, mais l'envoi de ces $25 accompagnera la demande. Une quantité limitée d'eau, de vapeur ou de puissance de vapeur, sera fournie gratuitement. Tout surplus sera fourni par l'exposition à un prix fait d'avance. Les demandes de surplus de vapeur, devront être réglées à l'époque où l'espace sera accordé.

Les exposants devront se procurer à leurs frais toutes vitrines, étagères, tous comptoirs dont ils pourront avoir besoin. Tous les arrangements d'articles et de décorations devront être conformes au plan général adopté par le Directeur-Général. Toutes constructions spéciales, de quelque genre que ce soit, dans l'intérieur de la bâtisse, ne pourront être faites que sur l'approbation écrite du Directeur-Général.

Les fondations seront solides, mais si les exposants jugent qu'elles ne suffisent pas, ils pourront y suppléer à leurs frais. L'Exposition prendra des précautions pour la garde des objets exposés, mais elle ne sera responsable, en aucune manière, des dommages, pertes ou accidents causés par le feu ou autrement, quelle qu'en soit la cause. Des facilités très favorables seront offertes aux exposants qui voudraient faire assurer leurs propres marchandises ou objets exposés. Ils pourront engager des gardiens de leur choix, mais le choix sera sujet à l'approbation du Directeur-Général. Les exposants ou leurs agents seront responsables de l'envoi, du déballage et de l'arrangement des objets, aussi bien que de leur enlèvement à la fin de l'exposition. Tout cela se fera à leurs frais.

La réception générale des machines et autres lourds objets commencera le 15 août et pour d'autres articles le 15 septembre. L'espace non occupé le 1er octobre prochain au Directeur-Général qui pourra en disposer autrement. Les produits et articles, non destinés au concours, devront être indiqués et ils seront exclus de l'examen des jurés.

Si aucune personne autorisée n'est présente pour recevoir les objets quand ils arriveront, et si le fret en a été payé, ils seront transportés dans les bâtisses de l'exposition aux frais des exposants. Autrement, ils resteront dans les gares de chemins de fer, aux risques et périls de ceux auxquels ils appartiendront.

Les artistes dangereux ou offensifs, par quelque raison que ce soit, les rembles brûlants, les préparations empiriques ou nostrum, dont les ingrédients sont cachés, ne seront pas admis à l'exposition. Les cosques, dessins, photographies ou autres productions d'artistes exhibés, seront admis seulement sur l'assentiment commun du Purposent et du Directeur-Général, mais des vues de portions de la bâtisse pourront être prises et le Directeur-Général en approuve la demande.

On ne pourra enlever les marchandises exposées avant la fin de l'exposition. Immédiatement après, les exposants seront à enlever leurs effets et devront opérer ce dégagement avant le 31 janvier 1882. Les articles qui resteront seront vendus pour les frais, ou bien le directeur général en fera telle disposition qu'il jugera convenable.

Il sera permis aux exposants de vendre leurs articles fabriqués sur les lieux; il leur sera permis de recevoir des ordres, mais la vente des objets devra se faire ailleurs que dans les bâtisses de l'exposition. Les transactions de ce genre seront affranchies de tout droit.

Tout exposant devra reconnaître et suivre les règles et réglements établis par le gouvernement de l'exposition. Des règles spéciales seront établies pour l'exhibition des animaux vivants, pour l'organisation des jurés, l'adjudication des prix, la vente d'articles dans les bâtisses et pour d'autres points non prévus dans ces instructions préliminaires.

Un catalogue officiel sera publié et vendu au profit de l'exposition, et l'Exposition se réserve le droit d'interpréter ces réglements ou de les amender toute les fois qu'elle le jugera nécessaire dans son intérêt, sans cependant rendre onéreuses les conditions premières.

Cette exposition d'Atlanta, qui concerne plus spécialement le coton et les fabriques de coton, nous a paru si importante pour la Louisiane, que nous avons dû la faire connaître dans ses détails les plus essentiels. Cela nous a paru d'autant plus important que notre Etat se prépare lui-même à devenir manufacturier comme les autres Etats du Sud. Dès lors tout ce qui concerne cette entreprise internationale d'Atlanta intéresse vivement chaque habitant de la Louisiane. Elle aura d'ailleurs, un vaste retentissement, car le Nord, et surtout la Nouvelle-Angleterre, comme pays manufacturiers, y portent le même intérêt que nous. On regarde à Atlanta le succès de cette exposition comme tellement certain, que les autorités municipales de la ville prennent toutes les mesures possibles pour offrir aux exposants et aux visiteurs un confort de logement et de pension de nature à ne donner à aucun d'eux une cause raisonnable de plainte ou de regret. La Géorgie d'ailleurs y trouvera son bénéfice.

Le testament de M. Burnside—Ce testament, fait en 1867, a deux plus de 24 ans de date, et le fils de M. Mathes, le fils de M. Valas et le fils de M. Ferguson, auxquels diverses sommes ont été légués, sont majeurs, depuis six ou sept ans au moins. Il est curieux de lire dans le testament des recommandations à l'égard de ces légataires qui ne devront toucher ce qui leur revient des munificences posthumes de M. Burnside que lorsqu'ils auront atteint leur 21ème année. Or, ils avaient peut-être atteint leur 25ème ou leur 30ème année le jour de l'ouverture du testament. Les recommandations qui les concernent sont donc nulles. Il est singulier que M. Burnside n'ait pas jugé à propos de faire un autre acte quand il savait que celui de 1857 contenait des choses inutiles. Ces rapprochements bizarres font dire à beaucoup de gens qu'on ne tardera pas à découvrir un autre testament plus jeune, plus opportun et plus correct.

Quelques petits détails à ajouter au compte-rendu de la grande fête du 14 juillet :

Peu de temps après la réception des personnes officiellement invitées, M. le conseil vicomte d'Abzac a envoyé les deux télégrammes suivants ; Pour un Président des Etats Unis, l'autre au président Grévy :

Au Président des Etats-Unis :

Le comité chargé de l'organisation de la Fête Nationale de la République Française à la Nouvelle-Orléans présente ses respects au Président en même temps que son souhaits ardents pour le prompt rétablissement de sa santé.

Au président Grévy, Champs-Elysées, Paris :

Le comité chargé de l'organisation de la grande fête nationale du 14 juillet, présente ses respects au président de la République.

Le conseil président,
VTE D'ABZAC.

Nous devons aussi accorder une mention spéciale à M. Navone, chancelier du consulat de France, non seulement à cause de l'activité dévorante qu'il a déployée pendant les préparatifs de cette fête, mais aussi à cause du talent exceptionnel qu'il a manifesté comme compositeur du superbe chant patriotique qu'il a fait exécuter dans la soirée du 14 juillet.

Même mention à MM. Waltz, Sheidecker et Hauptman, pour l'activité sans égale déployée par eux durant les préparatifs de la fête patriotique. Nous avons également oublié de citer parmi les personnages notables assistant à la fête, MM. les présidents de banque.

M. Karl Kohn président de la Banque de l'Union ; M. Kennedy président de la Banque Nationale de l'Etat dé la Louisiane et les autorités fédérales de la Douane et de l'Internal Revenu M. Dumont et Marks.

Télégramme :

New York. 15 juillet 1881.

A L. Dufour, Etoile Rouge, N. O.

Expédié aujourd'hui 100 caisses Pastoelles hoof and toe. Débales immédiatement.
ARTHUR DURIEU.

L'insurrection Algérienne.

Un convoi de ravitaillement, composé de 900 chameaux, escorté par un bataillon de tirailleurs, un escadron de chasseurs et quelques spahis, est parti le 28 de Salda pour Geryville, où il sera dans trois ou quatre jours.

Les marchés du 26 et du 27 ont été encombrés de chevaux, de bœufs, de moutons et de laines, qui se vendaient à vil prix.

On ne signale aucun mouvement parmi les tribus.

Le général Louis, qui était à Sebdou, est rentré à Tlemcen.

Plusieurs compagnies d'infanterie légère d'Afrique vont tenir garnison à El-Arich et à Lalla-Magharnia.

Les tirailleurs indigènes et les zouaves resteront ici jusqu'au mois d'octobre comme colonne d'observation.

Les espions apprennent que Bou-Amena a fait exécuter les zouaves et les chasseurs prisonniers, conservant seulement 32 Espagnols, dont 7 femmes.

Bou-Amena est seul à Tismouline, avec sa Smala et son escorte.

Tismouline est une position importante, au delà des Chotts et sur une des routes qui conduisent à Géryville.

Les contingents le ont emporté chez eux le butin capturé.

L'Imparcial félicite les journaux de Paris d'avoir ouvert une souscription en faveur des victimes de Salda, et annonce qu'il en va faire aussi une souscription dans le même but.

Le conseil des ministres a approuvé une note diplomatique, adressée au gouvernement français afin de lui réclamer une indemnité pour les victimes des événements de la province d'Oran. La note a dû partir.

De nouveaux fugitifs espagnols sont arrivés d'Oran à Almeria

Le ministre des affaires étrangères a reçu une note de l'ambassadeur d'Espagne à Paris au sujet des événements de Saldà.

Un second navire de guerre espagnol est parti pour Oran.

Le *Correo*, journal ministériel, dit que la note du ministère des affaires étrangères adressée à l'ambassade d'Espagne à Paris, au sujet des événements d'Oran, est rédigée dans des termes très convenables.

Il ajoute que les relations entre l'Espagne et la France sont très amicales.

Les journaux de toutes nuances expriment le vœu que le gouvernement français soumette aux Chambres un projet tendant à indemniser les colons dénagnés de Saldà.

Pastoelles hoof and toe. Etoile Rouge.

—Où diable va se nicher la politique. Je lis à la quatrième page des journaux cette annonce dont la signification ne saurait échapper à personne.

Pâte de têtes chauves!

Autrement dit: Suppression du Sénat. C'est clair.

Nouvelles Télégraphiques.

Départ du général Saussier pour l'Algérie.

Londres, 12 juillet.—Un correspondant de Paris annonce le départ du général Saussier pour l'Algérie.

L'ambassade d'Italie à Paris.

Paris, 12 juillet.—Le général Cialdini, ambassadeur d'Italie en France, a présenté ses lettres de rappel au président Grévy. Il a dit qu'ayant servi son pays pendant quarante-cinq ans, le temps était venu pour lui de prendre sa retraite.

FRANCE.

Prorogation des traités de commerce.

Paris, 12 juillet.—Le sénat a voté le projet de loi prorogeant de trois mois la durée des traités de commerce.

Incendie de la gare aux marchandises de Cette.

Paris, 12 juillet.—Un grand incendie a éclaté hier matin à la gare aux marchandises du chemin de fer du Midi à Cette, détruisant près de mille camions et wagons à voyageurs. Les flammes ne sont pas encore éteintes. Il n'y a pas heureusement d'accident mortel à déplorer. Les halles et hangars sont détruits sur une surface de deux ou trois mille carrés. On attribue l'incendie à l'explosion d'un fusil qui se trouvait dans les bâtiments de la guerre.

Mme Paule Mink.

Paris, 12 juillet.—Mme Paul Mink, amie intime de Louise Michel et champion du droit des femmes, a été désorbitée avisée, l'autre jour, que si elle ne cessait pas d'être une cause de trouble sur l'ordre public, elle serait expulsée de France. Elle s'est empressée d'écrire à M. Constans, ministre de l'intérieur, que pour réduire à l'impuissance ses persécuteurs peu chevaleresques, elle était décidée à changer de nationalité (Mme Paule Mink est Polonaise) et à épouser un Français.

Empereurs et chancelliers.

Berlin, 12 juillet.—En outre de l'entrevue des deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche à Salzbourg, le baron de Haymerlé, grand chancelier autrichien, fera rendre visite au prince de Bismark à Kissingen.

Tchèques et Allemands.

Londres, 12 juillet—Des dépêches adressées de Vienne au *Standard* et au *Times* disent que la police a saisi presque tous les principaux journaux de Vienne, qui avaient reproduit une résolution votée par les constitutionnalistes appartenant au club allemand. Cette résolution ne peut être regardée comme une attaque contre le ministère Taafe, mais seulement comme l'expression du sentiment général au sujet de l'arrogance des Tchèques et de leurs menaces contre les Allemands.

En Bulgarie.

Londres, 12 juillet.—Le *Daily News* a reçu la dépêche suivante : "Les chemins aboutissant à Sistova sont gardés par des batteries d'artillerie. Les plans révolutionnaires sont ouvertement étouffés et le mot d'ordre de l'opposition est : "Violences contre violences !" Les candidats du prince Alexandre élus à l'Assemblée appartiennent aux classes les plus ignorantes du pays; la moitié d'entre eux ne savent ni lire ni écrire."

Sistova, 12 juillet.—MM. Karaveloff et Slavatcoff, deux membres de l'Assemblée, sont passés en Roumanie. On croit que plusieurs autres libéraux quitteront la Bulgarie.

Vienne, 12 juillet.—Le correspondant de la *Presse* à Sistova dit que les paysans nommés membres de l'Assemblée nationale arrivent dans cette ville escortés par la troupe. Cette mesure a été prise pour les soustraire à l'influence des libéraux.

Les peines corporelles dans la marine anglaise.

Londres, 12 juillet.—Par suite de l'opposition que rencontre au parlement le projet de loi sur la discipline dans la marine, opposition qui risquerait de retarder la prorogation du parlement, M. Trevelyan, secrétaire de l'Amirauté, a annoncé que le projet de loi sera retiré pour cette session, mais que les commandants maritimes recevront une circulaire leur enjoignant de ne pas infliger de punitions corporelles sans en avoir au préalable référé à l'Amirauté.

L'Exposition internationale d'électricité.

Londres, 12 juillet.—Plusieurs journaux français ayant annoncé que, malgré la grande quantité des envois, l'ouverture de l'Exposition internationale d'électricité serait retardée, M. Berger, commissaire-général, a fait déclarer, hier, que l'Exposition s'ouvrira le 1er août au Palais de l'Industrie, c'est-à-dire à la date fixée précédemment.

L'abolition de l'esclavage en Egypte.

Londres, 12 juillet—Une dépêche du Caire au *Standard* dit que les ministres approuvent le projet de décret du khédive abolissant l'esclavage sur toute l'étendue du territoire égyptien.

Prédictions financière.

Londres, 12 juillet—Dans un article, en date d'hier, portant pour titre : "L'approche d'une crise financière aux Etats-Unis," le *Pall Mall Gazette* prétend que la stabilité du marché monétaire de New-York dépend de son pouvoir de continuer le drainage de l'or européen. "L'accédant des exportations sur les importations, dit ce journal, n'est pas un signe évident de prospérité. Une nation qui exporte toujours plus de marchandises qu'elle n'en importe est toujours débitrice et l'excédant de ses importations est nécessaire au paiement de ses dettes.

"La question de savoir si le drainage de l'or européen, qui, pendant les deux dernières années, a augmenté de $325,000,000 la circulation de l'Union, ira en continuant, dépend de la possibilité pour l'Amérique de gouverner les marchés de l'Europe par ses produits. Tout indique que les récoltes seront bonnes en Europe; les Etats-Unis seront donc en présence d'une concurrence sérieuse et probablement à bas prix. Avec un excédant de production décroissant ils peuvent dicter leurs conditions, mais si l'excédant est, comme tout le présage, comparativement faible, les difficultés peuvent devenir sérieuses pour leur commerce." L'article conclut comme suit : "Nous croyons que la position des Etats-Unis n'est pas aussi assurée que la plupart des Américains le prétendent. Ils sont en présence d'une situation telle qu'une crise pourrait se développer avec une rapidité extraordinaire.

Quelques-uns attendent cette crise au commencement de l'automne, mais nous ne sommes en aucune façon certaines qu'elle se produira, même si les choses tournaient au pire. Avec leur commerce, la hausse artificielle (*credit bubble*) peut se maintenir au-delà de l'époque que les hommes prudents assignent à la crise. Toutefois, les porteurs de valeurs américaines peuvent s'attendre à de sérieuses difficultés financières, pour une époque plus rapprochée que celle qu'ils pourraient prévoir, étant donnée la prospérité étonnante des trois dernières années."

Locust Dale Academy. — Cet établissement d'éducation, ancien déjà, a été toujours fort habilement dirigé. C'est principalement une école de préparation pour l'Université de la Virginie. En conséquence, l'instruction, dans les mathématiques, dans les langues anciennes et modernes, y compris l'anglais, y est nécessairement très complète.

Le site est superbe, dans une des parties les plus saines et les plus belles du Piedmont, Virginie, au pied des Montagnes Bleues et près du Rapidan. Pour plus amples informations, s'adresser à David E. Boyd, Principal.

Northern American Review. —Le numéro du mois d'août de cette revue contient les très intéressants articles qui suivent :

The Christian Religion.—Obstacles to annexation.—Crime and punishment in New York. - A militia for the sea.—Astronomical observatories.—The public Lands of the United States.

A la Bourse :
—Vous êtes un voleur!
—Et vous un filou!
—Une canaille!
—Un escroc!
Un monsieur s'interpesant!
—Voyons, voyons, calmez-vous. C'est honteux. *Des amis qui se connaissent depuis vingt ans!*

La France et les Etats-Unis.

La lettre suivante a été écrite à M. J. M. Parr, président du Board of Trade de Baltimore, Md.

Baltimore, Md., 11 juillet 1881.

Monsieur le président,—Je suis arrivé ici le 30 juin, avec l'intention de traiter, devant le Board of Trade que vous présidez avec autant de distinction que de talent, l'importante question des rapports commerciaux de la France et des Etats-Unis.

Le vendredi 1er juillet, avec mon ami M. James Hodges, je vis votre honorable collecteur, M. John L. Thomas, et ne tardai pas à éclairer, dans mon esprit, certains points obscurs.

Puis, M. Robert Garrett, vice-président du Baltimore and Ohio Railroad, avait bien voulu me fixer, pour le lendemain, 2 juillet, à Montebello, un rendez-vous avec M. John W. Garrett son père, auquel Baltimore doit une grande partie de sa prospérité.

Hélas! le lendemain matin, 2 juillet, quelqu'un m'abordait en ces termes:

—Le président Garfield vient d'être assassiné!

D'abord, je refusais de croire à l'existence d'un fait qui me semblait impossible. Pourquoi une main criminelle se serait-elle levée sur M. Garfield?

Vous savez, aux Etats-Unis, une organisation politique que nous ne possédons pas toujours en France. Après l'élection d'un président républicain, les démocrates s'inclinent, acceptent et vénèrent le premier magistrat de la République contre lequel ils ont pourtant voté.

Respect à la majorité!

M. Garfield était l'élu de la nation.

Pourquoi l'aurait-on tué?

On n'avait que trop bien attenté à ses jours!

Je n'oublierai jamais le mouvement de sympathie dont je fus témoin le 2 et les jours suivants. La nation américaine était atteinte par la balle de l'assassin qui avait frappé le représentant respecté de 50 millions d'hommes, et lisait les bulletins de la Maison Blanche avec une anxiété que l'Europe entière partageait.

Lorsque je me rendis à Washington, l'ami l'honneur de serrer la main loyale de l'honorable James G. Blaine, secrétaire d'Etat, et de l'honorable Robert E. Hitt, sous-secrétaire d'Etat. La sténotion du président était bonne, et M. Brown, secrétaire particulier, ne me dissimula pas son contentement.

En sortant de la Maison Blanche, je tombai sur des groupes avides de nouvelles. On me demanda :

—Eh bien! Et le président!

Je répondis :

—Il est sauvé!

Les joie illumina soudain les figures anxieuses, et des voix s'écrièrent :

—Dieu vous entende!

Sauvé! Je le crois, j'en suis sûr; mais lorsque je voulus télégraphier en France que le noble malade était hors de danger, on me dit :

—Attendez!

Et j'attendis la nouvelle de l'heureux dénouement, qui, une grande nation l'attend avec moi.

Dans les circonstances actuelles, je crois, M. le président, que le meilleur discours sur les rapports commerciaux des Etats-Unis, spécialement de Baltimore, et de la France, est l'absence de discours.

Lorsque, de New-York à San Francisco, de Boston à la Nouvelle-Orléans, tout un peuple est rassemblé, je manquerais aux devoirs que m'impose l'hospitalité en troublant ce religieux silence.

Il est des moments où il faut savoir se taire. Je traverse un de ces moments-là, et je me tais.

Permettez-vous bien, cependant, que je continue à servir la cause de Baltimore avec tout le zèle et toute l'énergie dont je suis capable.

Plus tard, à mon retour de France, lorsque le président Garfield aura reprit la haute direction des affaires publiques, et lorsque le port de Baltimore aura déjà relié plus étroitement à la France, nous nous verrons, si vous le voulez bien, et nous discuterons les graves intérêts dont nous ne pouvons nous préoccuper aujourd'hui.

Veuillez agréer, M. le président, l'assurance de mon dévouement.

LÉON CHOTTEAU.

Hoof and toe. Etoile Rouge.

La généalogie des Guiteau.

John Wilson Guiteau, seul frère survivant de Charles Julius Guiteau, l'assassin du président Garfield, fournit les informations suivantes au *Herald* de Boston :

Charles Julius Guiteau, quatrième enfant des époux Luther Wilson et Jane Guiteau, est né à Freeport, Illinois, le 8 septembre 1841. Il n'a jamais occupé de place honorifique ou rémunérée dépendant du gouvernement ou d'une corporation, excédé ou maison quelconque.

Son père, né à Utica, State of New York, le 2 mars 1810, onzième et dernier enfant du docteur Francis Guiteau et de sa femme, Hannah Wilson, de Charlotte, Vermont, est décédé à Freeport le 21 juillet 1880. A sa mort il était conseiller de la Second National Bank de Freeport, emploi qu'il occupait depuis l'organisation de cette institution. Avant de venir à Freeport, il habitait Ann Arbor, Michigan, où son fils John Wilson est né en 1836. Dans sa jeunesse le père a été pharmacien, puis associé de la maison de nouveautés Maynard et Guiteau, d'Ann Arbor, et plus tard marchand de nouveautés à Freeport.

C'était un homme très religieux. Toute son existence a été parfaitement honorable, et il a emporté dans la tombe l'affection et l'estime de la communauté où il avait vécu si longtemps. Il s'intéressait activement à toutes les entreprises pour le bien public, dans les matières financières comme dans celles de politique ou d'éducation. En politique, il a été whig, anti-esclavagiste et républicain radical. Sa popularité le fit élire deux fois greffier de la cour de circuit, puis recorder du comté. Il a été pendant des années commissaire de fonds des écoles et presque constamment membre actif de comités scolaires. Il organisa la première école du dimanche de Freeport, et ses recommandations et démarches contribuèrent beaucoup à la souscription des actions du premier chemin de fer de la même ville.

Le docteur Francis Guiteau, dont le père avait le même prénom et était également docteur, naquit dans le Massachusetts en novembre 1765 et mourut des suites d'un accident de voiture, en 1825, à Whiteboro, New-York. C'était—comme son fils Luther Wilson—un homme religieux et honorable.

Le docteur Francis Guiteau *senior* mourut à Deerfield, Massachusetts, en juillet 1814, âgé de 78 ans.

M. John Wilson Guiteau n'a pas de documents de famille remontant au délà de cette époque, c'est-à-dire de la mort de son arrière grand-père ; mais il sait que ses ancêtres étaient des Huguenots venus en Amérique immédiatement après le siége et la prise de la Rochelle. Tous leurs descendants étaient justement fiers de la famille et Charles Julius est le seul qui n'en soit nommé indigne.

Le docteur Luther Guiteau, oncle de Luther Wilson Guiteau, était en son temps un des meilleurs médecins de Trenton, New-Jersey, ville où son fils, Luther Guiteau *junior*, exerce encore aujourd'hui la même profession. Frédéric Guiteau d'Irvington, New-York, est le frère du docteur Luther Guiteau, *junior*, de Trenton.

100 caisses Pastoelles hoof and toe à l'Etoile Rouge.

Souvenir de M. Dufaure. — On se rappelaite volontiers M. Dufaure comme un ancêtre, dont l'esprit, sans cesse tourné vers les choses graves, était capable tout au plus et par "accès" de ces fameux coups de boutoir qui "désarçaient" si proprement les adversaires politiques — qui avaient le don de l'agacer.

Cette image n'est vraie qu'en partie.

Le vieux parlementaire possédait, en dehors de la tribune et du prétoire, un autre genre d'esprit très fin, très littéraire : l'esprit des maîtres du dix-septième siècle, dont il faisait d'ailleurs son délice.

On peut dire qu'il dédaignait généralement d'avoir de l'esprit ; il évitait avec soin le "trait", le "mot", mais il avait des tournures de phrases d'un goût exquis, des aperçus fins et mordants à l'endroit des hommes publics,—marchants surtout.

Quelqu'un vantait un jour devant lui l'éloquence de Mc X..., dont la facilité, quelque peu monotone, avait le don de l'agacer.

—Quel charmeur! s'écriait son interlocuteur, son éloquence berce ....

—Et endort, répondit doucement du ses l'ancien ministre de Louis-Philippe.

Quoi de plus joli que la pastoelle hoof and toe?

—Nos lecteurs savent que le gros œuvre du nouvel Hotel-de-Ville est à peu près terminé.

Les escaliers d'honneur si longuement conçus et qui occupaient une si grande place dans l'ancien palais, ont été fidèlement reproduits, et seront fixés dans une quinzaine de jours

Les coupoles des escaliers en tourelle renouvelés du château-Chambord, vont entrer dans la période d'exécution. Il en est de même de la salle St. Jean et des plafonds en pierre des diverses galeries.

Les travaux de ravalement sont en pleine activité sur plusieurs points à la fois, et l'on aperçoit déjà les rinceaux et les arabesques des cheminées monumentales exécutées sur le modèle de celles des pavillons de Flore et de Mazean.

La sculpture ornementale des lucarnes des deux pavillons et des deux corps de logis qui les rallient au bâtiment dit du Beconcelot, est complètement achevée. Actuellement, on travaille aux lucarnes du bâtiment central, ainsi qu'au nouveau campanille. Le cadran dont il sera décoré est en ce moment entre les mains des ciseleurs.

Les statues destinées aux niches du deuxième étage sont arrivées sur le chantier et seront posées au fur et à mesure que les ravalements seront terminés.

Enfin, de nombreux artistes exécutent actuellement, dans des barraques et des abris que le public ne peut voir, les figures ornementales du fronton et les groupes d'enfants qui doivent être distribués sur la façade de la place Lobau.

Tout le monde porte la Pastoelle hoof and toe?

Les musiques F. Werlein doit à quelque mort de sa réputation à l'heure exquisite des instruments qu'elle recommande. Ses violons, ses violes, ces pièces de Stradivarius (sur compte ceux de fabrique différentes) qui ont avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pièces de Stradivarius et de Chickering sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (non France, maple backing around the backing pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou non.

Décédée, hier, aux Opelousas, à l'âge de 72 ans, Mme Vve B. P. VOORHIES, née GRADENIGO. Son amie et connaissance, ainsi que ceux de la famille Voorhies et du Dr Fermonte, sont priés d'assister à son funérailles, qui auront lieu cette après-midi. Le convoi partira de la rue Duplantier, à l'arrivée du train des Opelousas à 4 heures du soir.

SERVICE FUNÈBRE.

Il y aura, MARDI prochain, à la cathédrale St-Louis, à 8 heures du matin, un service funèbre pour le repos de l'âme de Mme FYON DUFOUR, née MARIE CARASSUS. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux. 16 juil—2t

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe funèbre, pour le repos de l'âme de JEAN LAQUEQUEFADRE, qui s'élèvera à l'église St-Augustin, MARDI, 19 juillet 1881, à 8 heures du matin. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve. 16 juil—2t

Comté Madison, Virginie.

Près la station Rapidan, Virginie.

ACADEMIE LOCUST DALE.

David F. Boyd, Principal.

AVEC le concours habile dans le département académique, du diplômé de l'Université de la Virginie, et d'un officier compétent, dans le département militaire.

Cette académie est fondée depuis de longues années et a toujours été dirigée avec succès. C'est principalement une école préparatoire pour l'Université de la Virginie, dans l'enseignement d'a mathématiques et des langues anciennes et modernes, l'anglais y compris, est nécessairement l'objet de grands soins.

Le collége occupant un des endroits les plus sains et les plus pittoresques de Virginie, vis-à-vis, au dessus du Blue Ridge, près la rivière Rapidan, il est mêlé d'une manière très intuitive, gaîte et politesse ; il y a des églises de différentes confessions.

Les vacances et le terme sont vastes et sérieux, et seront convenables pour un pensionnat.

La session commence le troisième lundi de septembre et se termine le troisième lundi de juin.

Les conditions sont $200 pour la session de 9 mois, payé moitié les deux premiers mois, les livres et les frais médicaux. Pas de fête de ministres de l'Evangile, le prix de l'enseignement est de $50 seulement.

Cette école est privée et se trouve sous la contrôle absolu du principal.

Pour plus d'informations, s'adresser en consultant à Bâton Rouge. Les jeudi-vendredi, et après à Locust Dale, P. O. comté Madison, Virginie.

D F BOYD,
Principal.

16 juillet—3 m. V et C.

On demande

UN GARÇON DE BUVETTE au Les Pontchartrain. De bonnes recommandations à rent exigées, et des gages de $25. Le premier et le logement donnés. S'adresser à F. Dreyfous à la barcas. 16 juil—2t

Université Vanderbilt.

NASHVILLE, Tenn.

Session 1881-82.

LES Départements Académique, Biblique et de Droit ouvrent le 1er septembre; les départements Médical, Dentaire et Pharmaceutique, le 1er octobre 1881. Les prix des cours sont comme suit : Département Académique, $65; Biblique, $15; de Droit, $100; de Médecine, $65; Dentaire, $60; Pharmaceutique, $65. Dix privilèges de suivre les cours valant $100 chacun, sont des récompenses aux étudiants méritants à la sélection de la dernière session. Quatre "Peabody Scholarship" valant $300 chacun, et deux "Post Graduate Fellowships, valant $600 chacun, sont toujours disponibles.

Les divers chaires de l'Université sont occupées par quarante professeurs et instructeurs. Six cent trente-deux étudiants de vingt-un Etats ont immatriculé l'académie.

Pour le RÉGISTRE ANNUEL, ou plus amples informations, s'adresser à J. M. Leech, secrétaire de la Faculté ou à

L. C. GARLAND, chancelier.

15 juil—1m§

AVIS.—Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple.—Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1881.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI, 26 juillet, entre 10 et 12 heures A. M. et 2 heures P. M., au bureau de la Compagnie, 10 rue Carondelet.

P. M. SCHEREIDAU,
Secrétaire.

14 juil—au 26

Avis.

COMMENÇANT le 11 juillet un train spécial d'excursion pour le GRAND DE OGLEUR partira de la gare du chemin de fer "Louisville et Nashville," à 7 heures 10 minutes, tous les LUNDIS, allant jusqu'à Cenas Springs et s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires et revenant en ville à une heure raisonnable de la soirée.

Trajet, aller et retour, un dollar.

Billets à vendre, tous les lundis matins, à la gare, rue du Canal.

J. T. HARAHAN,
Surintendant.

10 juil—

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 5 heures, en français et en anglais.

Sovrl—3T

Externat des Sœurs Marianites de la Sainte-Croix.

LES Sœurs Marianites de la Sainte Croix, établies depuis 1854 dans la paroisse de St. Vincent de Paul, St-Patrick, ont été en 1866, à la requête du Rev. P. E. J. Fottier, la direction de l'école paroissiale de St Vincent. A cette époque, les Sœurs avaient, à leur domicile même, une des Remparts, entre Conseil et Elmyra, un pensionnat qu'elles ont fermé lorsque l'Ecole paroissiale leur a été confiée. Leurs services n'étant plus nécessaires dans cette école, elles se proposent de rouvrir leur Externat de la rue des Remparts et d'y admettre des élèves à des conditions aussi modérées que celles faites aux élèves de l'Ecole de St. Vincent. En outre des bons enseignements à St. Vincent, il sera donné aux élèves, sans frais, des leçons de musique vocale et de broderie d'aiguille de toutes sortes, le tout gratuitement à leurs règlements. Les vacances seront gratis les élèves qui ne pourraient pas payer intégralement d'entrée.

Mme Magloire, connue si favorablement de tout le monde pour son talent de premier ordre comme maîtresse, demeure à cet Externat des leçons aux élèves qui auront besoin de son service. L'ouverture de l'école aura lieu le 1er septembre.

16 juillet—Tous les Dim. jusq 1er sept.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

COUR LE 15 JUILLET—CLASSE No 166.

Tirage de 4 heures P. M.

10	13	34	41	23	61	43	47	3	4
15									

Les tirages et résultats, publiés dans tous les journaux sérieux, ne sont en public et journaux de tirages, sous la signature de la Compagnie.

Un témoignage, sous signature notre signature (de 15 juillet 1881—4 heures P. M.

PAUL FUZIE,
Commissaire.

Les tirages de nos tirages quotidiens, sont publiés vus en tous journaux. Quand toutes nos ont disposées

DANZIGER,

131-Rue du Canal-131

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT POUR CAUSE D'INVENTAIRE.

Il vous sera avantageux de venir à notre magasin où de nous adresser un MOT D'ECRIT.

Nous n'avons pas de Jobs sans valeur,

mais faisons d'énormes concessions de façon couler notre gros stock de

MARCHANDISES SÈCHES ASSORTIES

—DE